

Montbizot

#4 juin 2009

LA LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE



L'édito

Augmenter les impôts locaux a été une décision difficile à prendre par le conseil municipal, en cette période marquée durement par la crise économique. La réflexion menée par vos élus a fait l'objet d'un débat fourni au cours duquel chacun a pu présenter ses arguments. Le constat y était simple : le pouvoir d'achat subit une double diminution par le gel des rémunérations, la précarisation des emplois voire le chômage d'une part et l'augmentation d'une grande partie des charges des ménages d'autre part. En parallèle, l'équipe municipale doit répondre aux besoins grandissants de la population, de tous, des enfants aux seniors. Il nous faut également répondre aux nécessités d'améliorer et d'entretenir les infrastructures existantes. Nous avons pris des engagements électoraux et nous nous devons d'y répondre, avec rigueur et ambition.

La situation financière de la Commune reste saine mais il faut savoir raison garder et ne pas s'enflammer. L'endettement à ce jour est d'un niveau tout à fait acceptable avec un ratio par habitant de 276 € pour une moyenne nationale de la strate des communes de même taille de 588 €.

Budget de fonctionnement inscrit en équilibre entre dépenses et recettes pour un montant de 862 615 €.

En matière de dépenses, qui concentrent les frais de personnel, les achats, les

charges externes et les charges financières, nous nous situons dans la moyenne de la strate mais nous devons assurer une surveillance accrue de nos dépenses pour ne pas réduire la marge de manœuvre et notre capacité à autofinancement.

En matière de recettes, nous observons un désengagement permanent de l'Etat. Les dotations stagnent et ne progressent que sous l'effet de l'augmentation de notre population. Sur le plan de la péréquation des ressources des Communes, la répartition des moyens n'est que symbolique. Les communes riches le restent, les communes disposant de peu de ressources doivent faire avec. De plus, les transferts de compétences ne sont pas compensés financièrement.

Budget d'investissement inscrit en équilibre entre dépenses et recettes pour un montant de 1 596 510 €.

Sur le plan des dépenses, un programme de travaux de voirie important alourdit cette section et représente les deux tiers de l'engagement total. Le solde comprend l'acquisition de matériels et les restes à réaliser de l'exercice précédent (accueil périscolaire, cour d'école etc)

Les recettes sont, pour les deux tiers environ, des ressources propres à l'exercice qui rassemblent la récupération de la TVA versée en 2007 et 2008 (plan de relance gouvernemental), l'autofinancement et les

subventions diverses (de l'Etat, du Département, du Pays du Mans, de la Caisse d'allocations familiales, de la Communauté de Communes des Portes du Maine etc.) L'équilibre du budget d'investissement est assuré grâce à l'inscription d'un prêt de 578 651 € qui ne sera pas réalisé en totalité sur 2009.

En quelques lignes, je vous ai décrit les orientations budgétaires de l'année 2009. Vous trouverez un peu plus loin dans cette lettre d'information une présentation synthétique des différents postes budgétaires qui présente de manière explicite les grands équilibres de cet exercice 2009.

Pour conclure, je voudrais, au nom de la commission finances que j'anime, vous garantir d'une utilisation maîtrisée des fonds publics dont vous nous avez confiés la responsabilité. Tout Euro dépensé doit l'être dans un seul et unique but ; votre satisfaction de bien vivre à Montbizot.

Je vous souhaite bonne lecture.

Éric BARRE
Maire-adjoint





Merci M. Giraud!

Ce samedi 16 mai, les élus, les présidents d'associations, les employés municipaux se sont réunis pour fêter le départ de Mr Jean GIRAUD, gardien de la salle polyvalente depuis le 1^{er} janvier 1984. M. GIRAUD, avec l'aide de son épouse, était chargé de remettre les clés aux utilisateurs de la

salle polyvalente, de veiller au contrôle de sa bonne utilisation et de relever la consommation électrique après chaque location.

M. le Maire a souhaité les remercier pour leur disponibilité, leur gentillesse et l'esprit convivial dont ils ont fait preuve pendant toutes ces années.

Nous leur souhaitons une bonne et agréable retraite bien méritée.

Désormais, Mme Catherine PUNY assure ce gardiennage.

Le 8 mai

Vendredi matin, les ACPG et la municipalité ont commémoré le 8 mai en compagnie d'une cinquantaine de personnes et des musiciens de l'association musicale laïque de Montbizot. Des gerbes ont été déposées au cimetière près de la stèle des soldats morts pour la France ainsi qu'au pied du monument aux morts. Monsieur le Maire a lu la lettre de Monsieur Bockel, secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants puis une minute de silence a été respectée. Un vin d'honneur a suivi avec la traditionnelle brioche.

Le banquet en l'honneur des habitants ayant 70 ans et plus a été servi à la salle polyvalente en présence de Monsieur le Maire et Madame, d'adjoints et de Monsieur Rebré, conseiller général. 90 personnes avaient répondu à l'invitation du CCAS. Le repas a été préparé par Monsieur Royer, artisan-boucher à Montbizot et servi par Madame Royer et leurs amis.

Les chanteurs, conteurs et conteurs d'histoires ont animé l'après-midi et ont été chaleureusement applaudis. Nous les remercions pour leur entrain et leur bonne humeur.

Nous donnons rendez-vous à tous ces convives et aux futurs septuagénaires pour le 8 mai 2010.



Ci-dessous, vous trouvez, dans le détail, la répartition par imputation des opérations et acquisitions inscrites au budget primitif 2009. Page suivante, un tableau reprend le détail par section. (fonctionnement et investissement) Enfin, les deux diagrammes expriment de manière synthétique la répartition des dépenses et des recettes en pourcentage de l'ensemble du budget.

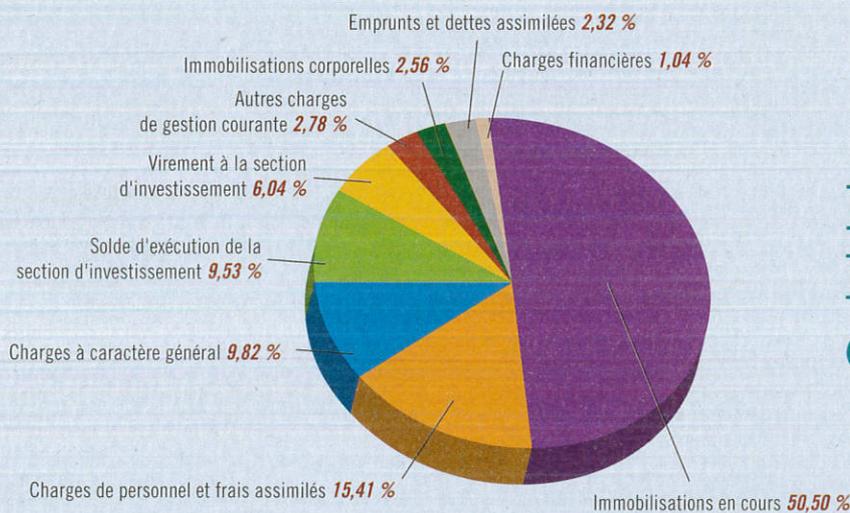
Les investissements en 2009

		en Euros
article 2	achat de matériel	18 000
	achat portable	2 478,11
	achat distributeur de sel	2 700
	achat sono	
	achat matériel CLSH	
	achat matériel mobilier cantine	
	achat mobilier école (écran+tableau)	1184,04
	jardinieres	1500
article 21	acquisition broyeur	15 000
article 21	achat de terrain	15 000
article 23	travaux bâtiments	40 000
	placard CLSH et dortoir	4 600
	faux plafonds salle musique	2 313
	crémone dortoir	1 700
	salle informatique	3 600
	travaux électrique salle info	2 000
	cablage électrique vers CLSH	820
	RASED peinture	10 000
	RASED Huisserie	8 000
	peinture école	5 000
	fonds libre	1 967
article 23	construction de locatifs	307 000
article 23	travaux de voirie	125 000
	clôture cantine	2 392
	enfouissement réseau rue Manchette	7 693
	voies communales 2 et 9	51 841
	busage rue Manchette et aquadrain	17 167
	busage cd 47 rue manchette	25 000
	lampadaire salle polyvalente	1 974
	fonds libre	18 933
article 23	parking cour école	200 000
article 23	travaux voirie enfouissement	233 724
	eclairage public	46 524
	France télécom	37 200
	rue des vignes	150 000
article 23	travaux rue Manchette	113 500
	Garczynski	18 131,36
	Chapron	91 757,72
	SPS	
	busage	
TOTAL		1 067 224

Certaines opérations sont engagées et/ ou réalisées. D'autres sont au stade de l'étude ou en cours de consultation.

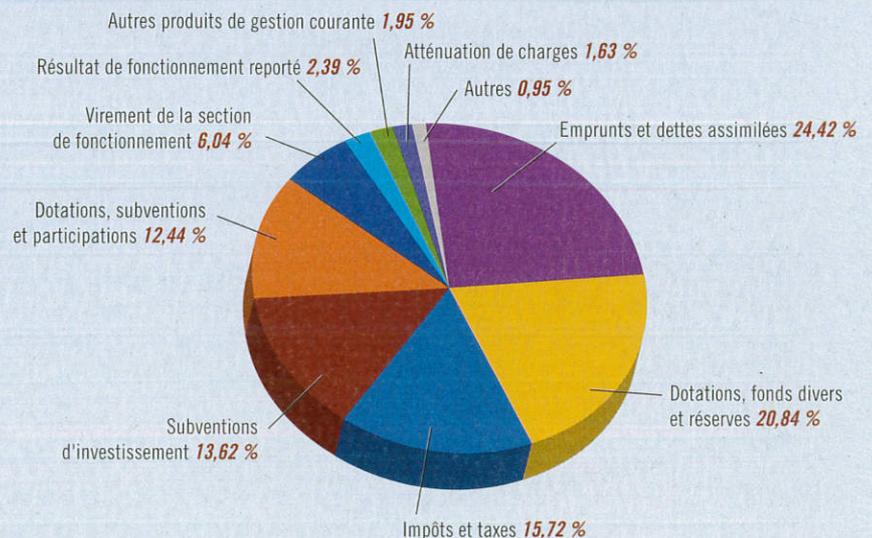
Présentation synthétique du budget prévisionnel 2009

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Charges à caractère général 241 365 €	Produits des services 23 425 €	Acquisition des matériels 63 000 €	Subventions d'investissement 334 933 €
Charges de personnel et frais assimilés 378 830 €	Impôts et taxes 386 494,66 €	Travaux de bâtiments, voirie et réseaux 1 241 924 €	Emprunts 598 656 €
Charges de gestion courante 68 480 €	Dotations, subventions 305 958 €	Remboursement d'emprunts 57 166,22 €	Dotations et fonds divers 115 094,22 €
Charges financières 25 500 €	Autres produits de gestion courante 48 000 €	Solde d'exécution reporté 234 319,78 €	Excédents de fonctionnement 397 486,78 €
Virement à la section d'investissement 148 440 €	Atténuations de charges 40 000 €		Dépôts et cautionnement 1 800 €
	Produits financiers 50 €		Virement de la section 148 440 €
	Résultats reportés 58 687,34 €		
862 615 €	862 615 €	1 596 410 €	1 596 410 €



Répartition de l'ensemble des dépenses

Répartition de l'ensemble des recettes



Visites de quartiers



18 avril 2009 / « Les Conillères »

Après présentation des riverains et élus présents, la discussion s'engage.

Le principal sujet a porté sur la dangerosité du carrefour de la route des Conillères avec la RD47-route de la Guierche en raison :



- d'un manque de visibilité à la sortie sur la route de la Guierche,
- de la vitesse excessive des usagers de cette route départementale.

La solution technique est l'arasement d'une partie du terrain situé dans ce carrefour. Ces travaux relèvent du Conseil Général. M. le Maire rappelle

que ce dossier est depuis plusieurs années bloqué suite à une succession non réglée qui ne permet pas l'acquisition du terrain concerné. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Dans le prochain bulletin, une information particulière sera donnée pour attirer l'attention des usagers sur le danger existant dans ce secteur et sur la nécessité de respecter le Code de la Route.

Les autres points évoqués ont été :

- mise en place de panneaux de lieux-dits
- entretien de la croix située face au lieu-dit « La Mare »
- réfection de l'ensemble des voiries du secteur, notamment du chemin de Bel Air - curage des fossés et des busages bouchés
- fauchage des bermes
- remise en état du ruisseau de l'Aulnay. A certains endroits les rives se dégradent,
- drainage des terrains.
- arrachage d'une haie sans autorisation
- mise en place de containers de tri supplémentaires.
- création d'une piste cyclable à partir de Montbizot vers Sainte-Jamme et la Gare
- accès Internet



Informations données par M. le Maire :

- Point sur le budget et les projets de la commune
- Point sur la procédure de modification du PLU actuellement en cours

- Rappel de la distribution des « sacs verts » pour la collecte des déchets
- Lutte contre les nuisibles (ragondins) rappel des règles de chasse,
- Achat de matériel pour les opérations de déneigement

21 mars 2009 / « Maulny »

Une douzaine d'élus s'est rendue le 21 mars 2009 dans le quartier de Maulny et a rencontré : M et Mme MAREAU, Mme LECUREUR, Melle MENARD. M. MARTEAU était excusé

Demandes des riverains :

- Circulation, route de Beaumont :

Demande d'une zone « 70 km/h » afin de diminuer la vitesse sur la route de Beaumont. La pose d'un miroir à la sortie de la route de Vilaines est également souhaitée, la visibilité étant très insuffisante.

Ces demandes seront transmises au Conseil Général, cette voirie étant départementale.

- Stationnement dans le bourg :

Difficulté pour les engins agricoles de circuler dans le bourg en raison du stationnement.

M. Le Maire rappelle que l'offre en stationnement est déficitaire, la diminuer générerait des difficultés pour les riverains et augmenterait la vitesse. Ce qui irait à l'encontre de mesures de sécurité voulues par la municipalité.

Informations données par M. le Maire :

- la réfection de la route de Maulny a été inscrite au BP 2009,
- la réfection de la rue des Vignes est également programmée,
- la rue des Forges fait actuellement l'objet d'une étude de réaménagement complet afin de diminuer la vitesse et assurer la sécurité des usagers,
- la Préfecture a demandé un diagnostic « trottoirs » leur largeur devant dorénavant répondre à des normes plus strictes (largeur = 1,20 m, accessibilité handicapés)
- la construction de logements sociaux dont une partie sera réservée pour des Personnes à Mobilité Réduite aux Hôtels, dans le bourg. Le permis de construire va être déposé prochainement.

La réunion s'est terminée sur l'histoire du château de Maulny (maintenant détruit) et par une visite de l'exploitation agricole de M. et Mme MAREAU.

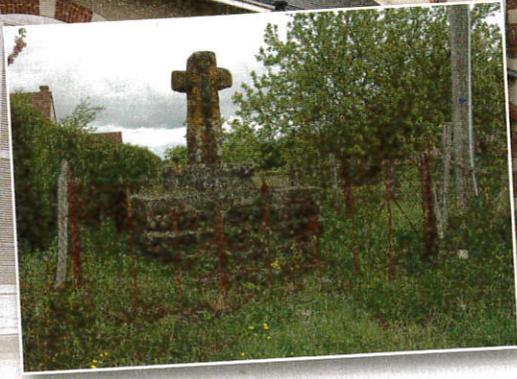
25 avril 2009 / « Les Louveries/La Croix de Montigné »

Après présentation des élus présents, M. Le Maire donne la parole aux riverains

Demandes des riverains :

Le principal sujet d'inquiétude des riverains concerne le carrefour de la Croix de Montigné avec la route du Boulay. En effet, la visibilité est très mauvaise et la vitesse des usagers de la route de Beaumont trop élevée. Des accidents, sans gravité, ont eu lieu ces dernières semaines (4 accrochages). M. le Maire indique qu'un projet de réaménagement total de la rue des Forges est actuellement à l'étude. Plusieurs hypothèses sont envisagées. Cette voie est hors agglomération et donc de la compétence du Conseil Général.

Dans l'immédiat, il est prévu de repousser la limite d'agglomération pour limiter la vitesse à 50 km/h.



Une signalisation spécifique sera implantée (marquage au sol) pour attirer l'attention des automobilistes et les inciter à diminuer leur vitesse.

Dans le cadre de l'aménagement de la rue des Forges, la création d'un cheminement piétonnier est prévue afin d'assurer, notamment, la sécurité des enfants qui se rendent à l'école.

Les autres points évoqués ont été :

- la mise en place d'un panneau « voie sans issue » au hameau des Louveries,



- la réfection du chemin des Louveries (inscrit au budget 2009)

- l'état de grange abandonnée, hameau des Louveries (danger).

- l'entretien du chemin de randonnée situé entre le hameau des Louveries et le Petit Marais (par la Communauté de Communes)

- la réfection de la route du Petit Marais.

Informations données par M. le Maire :

- Point sur le budget et les projets de la commune
- Point sur les crédits alloués par le Conseil Général pour les travaux de voirie (remarque : le sud Sarthe reçoit nettement plus de subventions)

Travaux

Les derniers travaux de la place de la mairie concernent la mise en valeur du bâtiment public et son environnement : aménagement de places de parking en remplacement de l'ancien point d'apport volontaire pour le tri sélectif (papier, verre, plastiques...) et fleurissement des abords de cet espace. Des plants d'hortensia ont été volés depuis leur plantation, la municipalité dénonce ces faits et une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie .



Le Camping

Une nouvelle commission vient d'être mise en place afin de faire un point sur le devenir de notre camping et de son gîte.

Dans un premier temps, il a été établi qu'il fallait faire connaître davantage notre camping afin d'augmenter son taux d'occupation. Pour ce faire, un contrat a été passé avec une association de « camping-cariste » afin que le nom de notre commune apparaisse sur leur guide étape, avec à la clé, des tarifs attractifs. Puis pour accueillir les touristes et entretenir les lieux, la création d'un poste de gardien saisonnier est à l'étude.

Afin de rendre notre camping plus accueillant et plus attrayant, le tourniquet, sur l'aire de jeux à proximité, sera remplacé pour le plaisir des petits, par un jeu en bois neuf et de vrais bancs seront mis à disposition des plus grands. Enfin de nouvelles tables de pique-nique sont prévues en renfort de celles déjà en place.

Dans un second temps, le gîte ne pouvant plus être loué comme tel, subira quelques petites transformations afin d'optimiser son utilisation. Nous envisageons l'agrandissement de sa salle de réception grâce au décloisonnement de cette pièce avec la chambre qui la jouxte. Puis, une salle de douche sera modifiée en toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous avons conscience des atouts qu'offre ce cadre exceptionnel, et nous vous ferons part au fur et à mesure des aménagements que nous réaliserons.

ANNONCES

- Un logement de type T4 (3 chambres) à louer à partir du 01/09/09
- Un garage à louer. Libre de suite.

Renseignements en Mairie

14 juillet 2009

Les festivités du 14 juillet débiteront par un rassemblement le **13 juillet au soir à partir de 22h00** devant la cantine. Des lampions seront distribués à tout ceux qui le désirent. Dès lors, avec la fanfare de l'école de musique laïque de Montbizot, et éclairé par des feux de Bengale, le cortège prendra la direction du pont Napoléon, vers Ste-Jamme. Les habitants des deux communes ainsi réunis sur les parkings enherbés pourront assister au feu d'artifice tiré par la société Arc-en-ciel. Suivra dès la fin du feu d'artifice, le bal du 14 juillet organisé par les comités des fêtes de Montbizot et Ste-Jamme. Cette année le bal se tiendra sur l'espace François Mitterrand (plus proche que la salle des fêtes de Ste-Jamme) permettant ainsi à chacun de partager ce moment convivial.

Le lendemain le comité des fêtes poursuivra ses animations du bourg par son traditionnel vide grenier et son concours de boule sur la base de loisirs. Venez nombreux, ambiance assurée.

N.B : Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter d'éventuels accidents nous demandons à l'ensemble de la population de rentrer sur les parkings lors du feu d'artifice. Vous assisterez ainsi à la totalité du spectacle pyrotechnique en toute sécurité.



7^e Semaine du développement durable les 2,3 et 4 avril 2009

Dans le cadre de la semaine du développement durable, la commune de Montbizot a organisé **une exposition et une projection sur le recyclage des matières plastiques et leur valorisation**. Ceci retrace le tri sélectif, de la poubelle à l'atelier de tri vers l'usine de transformation des plastiques : pull-over en polaire, flacons, tuyau, gaines pour le bâtiment, bancs...

Les lames de bancs installés sur la commune sont en matière plastique recyclée.

Cinq classes des écoles primaires de Montbizot et Ste-Jamme sont venues assister à ces séances de projection de films et ont découvert l'exposition.

Plusieurs partenaires se sont mobilisés pour la mise en place de cette exposition :

Eco emballages, Sarthe nature environnement, Info Énergie Le Mans, Valorplast, le Ministère de l'écologie et la Communauté de Communes des Portes du Maine.

Remarque : la manifestation a retenu l'attention du Ministère de l'écologie qui l'a sélectionnée parmi les 3000 expositions nationales.



M. Yannick Rebré votre conseiller général

Dès mon élection j'ai mis en œuvre une politique d'investissement lourd sur notre territoire et notamment en direction des collèges.

Sur le collège de Ste-Jamme, les différents travaux que j'ai pu mettre en place (rénovation de salles, création d'espaces musique et artistique, salle informatique, extension de la cour, etc...) représente un coût de plus de 850 000 €.

J'ai obtenu qu'un préau d'environ 200 m² soit installé dans la cour pour protéger nos enfants des intempéries. D'autres travaux seront entrepris dans les prochaines années comme le changement des fenêtres et du chauffage.

Contact : 06 63 01 60 35

E-mail : yannickrebre@yahoo.fr

Blog d'information : www.yannickrebre.com

Ne pas oublier !!!

27 juin 2009 : Gala de danse de la MJC

13 juillet 2009 : Feux d'Artifice et bal gratuit à Ste-Jamme

14 juillet 2009 : Défilé et dépôt de gerbes (ACPG CATM de Montbizot)

14 juillet 2009 : Vide grenier et Concours de boules organisé par le Comité des Fêtes à la base de loisirs de Montbizot

19 Juillet 2009 : Concours de Pêche à St-Jean-d'Assé (Section Pêche de Ste Jamme - Montbizot)

29 août 2009 : Concours de boules organisé par le Comité des Fêtes à la base de loisirs de Montbizot

8 septembre 2009 : Assemblée générale cantine

12 septembre 2009 : Troc Loisirs de l'APE à l'école

LE MOT DES JEUNES

UN PETIT GESTE POUR UNE GRANDE CAUSE

Le 5 décembre 2008, les jeunes (les 10-13 ans) de la MJC de Montbizot ainsi que trois accompagnatrices, sont allés



rendre visite à l'association Handi'chiens sur Alençon. Nous avons été touchés par son action qui consiste à éduquer des labradors et des goldens retrievers afin de les remettre gratuitement à des personnes handicapées ou souffrant de déficiences. Nous avons décidé de les aider en

participant à la collecte de bouchons de plastique. Afin d'en récupérer un maximum, nous vous invitons à déposer vos bouchons dans les boîtes mises au collège de Ste-Jamme Sur-Sarthe, chez des commerçants, près des conteneurs de Montbizot et à la MJC de Montbizot.

Merci pour votre geste.

Les jeunes (Théo, Léo, Lucas, Octave, Dylan, Arthur, Manon, Laurane, Katy, Jessica, Kateline, Alexiane, Pablo, Tanguy, Clément) et les animatrices (Charline, Angèle).

Renseignements : Angèle GAYOT, 06 80 16 74 11

SAUVONS NOS BALLONS!

Non à la haie épineuse qui nous perce nos ballons. Oui au filet! Mais où sont-ils? Nous, jeunes de Montbizot qui jouons couramment au foot le week-end sur le terrain de Montbizot souhaitons ne plus avoir à acheter plus d'une dizaine de ballons par an. Elu(e)s de Montbizot nous vous demandons de bien vouloir le plus rapidement possible faire le nécessaire.

nb: ces deux articles ont été rédigés par les jeunes du foyer en janvier, et nous nous excusons de n'avoir pu les faire paraître dans le bulletin n°3.

Entre temps, la municipalité a fait enlever les épineux qui bordaient le terrain de foot, et remis les filets en place.

FOYER JEUNES MJC MONTBIZOT

Accueil de loisirs pour les **10-13 ans**, le vendredi soir de 16h30 à 19h30 hors vacances scolaires.

Accueil jeunes pour les **14-17 ans**, le vendredi soir de 20h30 à 23h00.

Dans les locaux la MJC de Montbizot (à côté de la mairie, place Louis Rouzay).

Sous la responsabilité de l'animatrice Angèle GAYOT de la Communauté de Communes des Portes du Maine.

Association des Parents d'élèves de Montbizot (Conseil Local F.C.P.E)

C'est un groupe de parents d'élèves bénévoles, affiliés à la Fédération de Conseil de Parents d'élèves, dans le but d'organiser des manifestations pour financer nombre d'activités des enfants scolarisés à l'école de Montbizot, telles que :

- transport et entrées pour les sorties scolaires (musée, théâtre, conférence)
- achat de petits matériels pour chaque classe (livres, jeux, bricolage...)
- Spectacle de Noël (clown, marionnette, théâtre...)
- Carnaval (défilé et goûter pour les enfants)

Pour ce faire, nous organisons chaque année plusieurs manifestations : soirée Disco (en novembre), Repas Dansant (en mars) et Fête de l'Ecole (fin juin).

En Septembre, tous les parents sont conviés à l'assemblée générale, pour vous présenter le bilan de l'année, la présentation de la rentrée par la directrice de l'école, l'élection du bureau ainsi que les différents projets à venir. C'est un lieu d'échanges avec les parents. Lors de cette Assemblée une liste de parents adhérents à la FCPE est composée pour l'élection au Conseil d'école, (représentants de tous les parents avec l'équipe enseignante et les représentants de la commune et de l'académie).

L'association est avant tout un ensemble de personnes bénévoles dont l'objectif est : LES ENFANTS. A chaque manifestation, nous sollicitons des parents pour leur aide, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

DATES à venir :

- Fête de l'Ecole : dimanche 21 Juin 2009
- Assemblée Générale : vendredi 11 septembre 2009 à 20h30 Salle Polyvalente de Montbizot

L'association est avant tout un ensemble de personnes bénévoles dont l'objectif est : LES ENFANTS. A chaque manifestation nous sollicitons des parents pour leur aide, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

SOS emploi



Vous êtes professionnel, particulier, vous avez besoin d'aide pour des travaux ?

Vous êtes demandeur d'emploi et vous recherchez un travail proche de votre domicile ?

SOS emploi met à disposition des demandeurs d'emploi pour réaliser vos travaux : entretien des espaces verts taille de haie, désherbage, tonte, ménage, aide cuisine, aide maternelle, surcharge administrative, entretien des locaux petits travaux de peinture, de maçonnerie, de bricolage, manutention...

Appelez SOS emploi au **02 43 28 19 56**

Les services à la personne ouvrent droit sous certaines conditions à une réduction fiscale (réduction d'impôts ou crédit d'impôt) pour les particuliers.

SOS emploi (association intermédiaire loi 1901)

Espace François MITTERRAND - 72290 BALLON.

Email : sos.emploi@laposte.net

Site internet : www.sos-emploi-ballon.fr

NAISSANCES :

- Audren BOURDAUD née le 01/02/09
- Louma PICHON née le 26/02/2009
- Anne-Lou TRACOL née le 28/02/09
- Naïlann MORISSEAU né le 07/04/2009
- Samuel MARTIN né le 08/04/2009
- Christopher QUEUDEVILLE né le 11/05/2009
- Hugo VIRLOUVET né le 17/05/2009
- Théo HERVÉ né le 19/05/2009
- Maé PIOGER né le 02/06/2009

DÉCÈS :

- PIOGER Edwige épouse MERIAU décédée le 17/01/2009 au Mans
- LHOMMEAU Antoinette épouse BROSSET décédée le 12/02/2009 au Mans
- CORDEAU Denise épouse BUTET décédée le 09/03/2009 à Mamers
- COUILLAUT Georges décédé le 28/03/2009 (Montbizot)
- EVRARD Daniel décédé le 31/03/2009 au Mans
- MARIETTE Lionel décédé le 05/04/2009 (Montbizot)
- BARBE René décédé le 22/05/2009 au Mans
- QUERU Gabriel décédé le 4/06/2009 à Montbizot

Voyage scolaire à PARIS

des élèves de CM2 de l'école de MONTBIZOT

Pendant trois jours les enfants du CM2 (accompagnés de leur maîtresse Mme CABEAU et de la directrice de l'école Mme COUTARD) ont découvert le « tout PARIS ».

- « Le PARIS historique et culturel » : Le Louvre, la Cathédrale Notre-Dame, l'Île de la Cité, la Tour Eiffel, la cité des sciences...
- « Le PARIS pittoresque » : le canal St Martin, le port de l'Arsenal, le quartier du Marais...
- « Le PARIS politique » : avec la découverte de l'Hôtel MATIGNON et du Sénat.

Au cœur du Sénat, comme dans la salle des ministres à l'Hôtel MATIGNON, les élèves étaient subjugués.

Mme COUTARD remercie les personnes qui ont permis ces visites : M. le Premier Ministre François FILLON, M. le Sénateur Roland DU LUART, M. le Député Dominique LE MENER et M. le Conseiller Général Yannick REBRE.



La classe de CM2 dans l'escalier d'honneur du Sénat

Accueil périscolaire

Quand nous avons débuté notre mandat d'élus, l'extension de l'école devant accueillir une salle de motricité, une bibliothèque, l'accueil périscolaire et le CLSH commençait à voir le jour. Un an plus tard, les enfants ont découvert et investi les lieux au retour des vacances de printemps.

L'ensemble fonctionnel et coloré, semble plaire aux petits comme aux grands. Quant à l'extérieur, la cour des maternelles a triplé en superficie. Nous réfléchissons à l'aménagement de cet espace avec l'équipe enseignante.

Autre surprise pour les élèves, une salle informatique entièrement réinstallée avec des plans de travail nouveaux et des écrans plats.

L'inauguration a eu lieu le samedi 6 juin à 11 heures en présence de nombreuses personnalités. Une porte ouverte a précédé dès 9 heures.



A retenir...

Informations mairie

• Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi et samedi de 8h45 à 11h45
- Jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45 et de 14h à 17h30

- Téléphone : 02 43 27 60 44
- Fax : 02 43 27 86 03
- e-mail : mairie.montbizot@wanadoo.fr

Le **secrétariat de Mairie** peut vous aider dans vos démarches administratives (inscription sur listes électorales, carte grise, passeport, carte d'identité, déclaration de travaux, permis de construire...)

Point Poste

Place de la mairie

- Du mardi au samedi de 9h00 à 11h45

Les urgences

Les pompiers : **18** ou **112**

La gendarmerie : **17**

Le SAMU : **15**

Le centre anti-poison : **02 41 28 21 21**

Pharmacie : **0825 12 03 04**

Ce bulletin, préparé par la commission «Communication, Bulletin», est tiré à 700 ex.

Mise en page, impression et photographie de couverture :

Cemjika Pao - Le Mans - (06 21 52 87 05 - cemjika.pao@orange.fr)